

LA LETTRE ECO

N°100

8 novembre 2014

100^{ème} numéro de la Lettre Eco... Chaque semaine la conjoncture décryptée.

En vous remerciant par avance de votre soutien, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions par mail : contact@o2p-conseil.com

LE COIN DES EPARGNANTS

	7 novembre	31 octobre	24 octobre	1 ^{er} janvier
CAC 40	4 189	4 233 pts	4 128 pts	4 295 pts
Taux de l'OAT	1,1860 %	1,2330 %	1,2980 %	2,56 %
Taux du Bund allemand	0,78 %	0,84 %	0,892 %	1,94 %
Cours de l'euro / dollars	1,2454	1,2521	1,2668	1,3765
Cours de l'once d'or en dollars (Londres)	1 145	1 173	1 231	1 227
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	82,99	85,84	86,32	107

Le CAC ne réussit pas la passe de trois

Cette semaine, le CAC 40 est repassé sous la barre des 4 200 points. Après deux semaines de hausse, le CAC 40 a reculé de 1%. Ce recul est imputable aux médiocres résultats de la zone euro et au regain de tension en Ukraine. En revanche, les bourses avaient salué la victoire des Républicains en milieu de semaine. En effet, les performances de Wall Street sont meilleures quand le Congrès est Républicain et quand les Etats-Unis sont en cohabitation avec un Président Démocrate. Cette semaine, le Dow Jones a, de ce fait, battu un nouveau record. Les bourses européennes ont également bien réagi aux décisions de Mario Draghi d'accroître le bilan de la BCE de 1 000 milliards d'euros afin de lutter contre les menaces déflationnistes. Londres, grâce à la croissance de l'économie britannique a continué de progresser avec un gain, certes modeste, de 0,25 % pour le FTSE 100.

L'euro en pente douce

L'euro a perdu 0,54 % par rapport au dollar sur la semaine. En six mois la dépréciation atteint 10,58 %. Le mouvement devrait se poursuivre d'autant plus que les résultats du troisième trimestre ne sont pas bons. Ils ont été néanmoins anticipés. Il n'en demeure pas moins que l'euro devrait poursuivre sa glissade jusqu'en 2015.

L'OPEP, « préoccupée mais pas paniquée »

La diminution du cours du pétrole s'accroît de semaine en semaine avec un baril désormais proche de 82 dollars. A ce sujet, le secrétaire général de l'OPEP, Abdallah el Badri, dans le cadre d'une réunion de l'organisation à Vienne, a déclaré « nous sommes préoccupés mais pas paniqués ». Il a ajouté « nous n'observons pas tant de changements dans les fondamentaux. Le recul est de 28%, c'est un peu trop ». Il a également indiqué que « je pense que le cours rebondira d'ici le deuxième semestre de l'année prochaine. Mais je ne sais pas de combien. Cette situation de prix bas ne peut pas durer ». Interrogé sur les conséquences d'un cours faible sur la longue durée, Abdallah el Badri a souligné que cela pouvait remettre en cause les investissements engagés par les Etats membres de l'OPEP dans le secteur énergétique et provoquer à terme une hausse brutale des cours. L'OPEP se réunira le 27 novembre pour débattre, entre pays membres, de l'évolution des cours.

L'Etat fait des affaires

La France a emprunté, jeudi 6 novembre, sur les marchés à un nouveau plancher historique pour des obligations de référence à échéance de 10 ans. La France a réussi à lever 5,315 milliards d'euros à échéance novembre 2024 au taux de 1,18%. Le précédent record datait du 2 octobre dernier à 1,23 %. Les dettes françaises et allemandes continuent d'être des valeurs refuges. Ce taux historiquement bas est intervenu malgré le fait que la Commission européenne ait signalé que la France ne respectera pas son objectif de déficit public en 2015 et 2016.

La France représente un des plus importants émetteurs de dettes publiques. De ce fait, il y a une très forte liquidité des titres. Les lignes d'obligations sont larges et étalées dans le temps. Par ailleurs, l'idée que la France, du fait de son poids et de la taille de son économie, ne puisse pas faire faillite est amplement partagée. Au rythme actuel, la barre des 100 % de PIB pour la dette publique sera atteinte entre 2016 et 2017. Parmi les grands pays ayant plus de 100 % de PIB de dettes publiques figurent le Japon, l'Italie, les Etats-Unis et la Belgique. Au sein de la zone euro, le record est toujours tenu par les Grecs avec une dette de 175 % du PIB.

SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO, CETTE SEMAINE...

Les annonces économiques de François Hollande

François Hollande, à l'occasion de son intervention télévisée, a pris quelques engagements d'ordre économique et social. Il a ainsi affirmé qu'il n'y aurait plus de nouvelles augmentations d'impôt d'ici 2017.

Il a décidé de rétablir l'Allocation Equivalent Retraite (AER) supprimée en 2011. Cette allocation permet aux demandeurs d'emploi de plus de 60 ans ayant épuisé leurs droits au chômage et qui n'ont pas atteint l'âge légal de départ à la retraite tout en ayant le nombre de trimestres requis pour obtenir la retraite à taux plein, de bénéficier de 35 euros par jours. Le rétablissement de cette allocation devrait selon l'Élysée coûter de l'ordre de 80 millions d'euros.

Le Président de la République a confirmé que le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) serait pérennisé et transformé en réduction de cotisations sociales. En 2015, le CICE devrait alléger les prélèvements sur les entreprises à hauteur de 20 milliards d'euros.

Le Président a confirmé la baisse des cotisations « famille ». En 2014, cette cotisation a été diminuée de 0,15 point, passant de 5,40% du salaire brut à 5,25%. La baisse doit être poursuivie jusqu'en 2017 avec un taux qui serait ramené à 5,10% en 2017. Dans le cadre d'un jeu à somme nulle, il a été évoqué de supprimer cette cotisation par transfert des sommes allouées au CICE.

Au sujet du compte de pénibilité qui doit entrer en vigueur partiellement en 2016, le Président de la République a reconnu la complexité du système et a annoncé la création d'une mission conduite par un parlementaire pour s'assurer que "ça ne coutera rien à l'entreprise".

La Commission européenne refroidit, Draghi attaque

La Commission européenne a publié ses prévisions de croissance d'automne. Bruxelles prévoit une croissance de 0,8% dans la zone euro en 2014 et de 1,1% en 2015. Le taux atteindrait 1,7% en 2016. La Commission confirme que les pays ayant été frappés par la crise des dettes souveraines à partir de 2010 renouent avec la croissance. L'Irlande obtiendrait le plus fort taux de croissance de la zone euro. A l'exception de Chypre, tous les pays ayant fait l'objet de plans de soutien ont des taux de croissance supérieurs à la moyenne de la zone.

Au niveau de la balance des paiements courants, la Commission constate que les pays autrefois en difficulté ont, structurellement, réduit leur déficit. L'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Grèce et Chypre ont amélioré d'environ 10 points de PIB leurs soldes courants entre 2007 et 2013. Concernant l'excédent allemand, La Commission considère, en revanche, que sa réduction n'a pas été réalisée.

Pour les déficits budgétaires, Bruxelles prévoit la poursuite de leur réduction. Les déficits publics devraient passer de 2,6 à 2,1% du PIB de 2014 à 2016. Seule la France ferait exception avec un déficit en hausse et qui sera le plus élevé de la zone.

Si l'Italie a été vertement critiquée par la Commission, force est de constater que ce pays nonobstant sa dette, affiche de meilleurs résultats que la France. Le solde budgétaire italien serait réduit à 2,7 % du PIB en 2015. Pour la France, Bruxelles considère que le déficit pourrait s'accroître en 2015 en atteignant 4,5 % du PIB contre 4,4 % en 2014. Si les critiques de la Commission à l'encontre de la France sont restées mesurées et diplomatiques, la grogne dans les chancelleries et au sein de l'administration européenne monte. La France bénéficie de son statut de deuxième puissance de la zone euro, de membre fondateur de l'Union européenne mais les petits Etats et l'Allemagne considèrent qu'elle fait l'objet d'un traitement de faveur injustifié. La Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne ou l'Italie expriment de plus en plus ouvertement qu'ils sont plus maltraités que la France.

Avec des taux historiquement bas pour financer la dette, le Gouvernement français peut justifier le maintien de sa ligne économique et budgétaire. Il souligne qu'un plan d'assainissement trop poussé provoquerait une récession dans l'ensemble de la zone.

Et pendant ce temps-là, la BCE attaque...

Mario Draghi, malgré des tensions au sein du Conseil des gouverneurs, est passé à l'attaque en annonçant son intention d'augmenter de 1 000 milliards d'euros le bilan de la Banque Centrale Européenne. Selon Reuters, de 7 à 10 membres du conseil des gouverneurs, sur les 24, seraient opposés à une politique de rachats d'actifs (QE ou quantitative easing), qui rapprocherait la politique de la BCE de celle de la Réserve fédérale (Fed) américaine, à travers l'achat d'obligations d'Etat de la zone euro. Parmi ces opposants, figurent le Luxembourgeois Yves Mersch et l'Allemande Sabine Lautenschlaeger. À l'inverse, parmi les fidèles de Mario Draghi, on compterait le Belge Peter Praet, chef économiste et le Français Benoît Coeuré, chargé des opérations de marché à la BCE.

Il est également reproché à Mario Draghi son culte du secret mais surtout ses déclarations en faveur d'un interventionnisme plus fort de la Banque centrale et ses injonctions aux Etats de prendre des mesures afin d'éviter la déflation. Pour le moment, les marchés s'inquiètent peu des divisions internes et retiennent le volontarisme du Président de la BCE.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Taux de croissance du 3^{ème} trimestre, pas de quoi pavoiser

La semaine sera dominée par la publication, vendredi des taux de croissance du 3^{ème} trimestre au sein de la zone euro. Il ne devrait y avoir que peu de surprises. L'Allemagne et la France devraient être à égalité avec un taux de croissance nulle. Pour la France, ce sera le troisième trimestre consécutif. Pour l'Allemagne, c'est un

léger mieux après le recul de 0,2 % au deuxième trimestre. Pour l'ensemble de la zone euro, le taux de croissance serait de 0 à 0,1%.

Espagne, après la cure d'amincissement, la reprise...

Le PIB espagnol a progressé de 0,5% au 3^{ème} trimestre après 0,6% au 2^{ème} trimestre. La demande intérieure a été le principal facteur de la croissance. L'emploi a augmenté au cours du 3^{ème} trimestre de 0,4% permettant d'améliorer les revenus des ménages et donc leur consommation. Les dépenses d'investissement des entreprises ont également augmenté mais à un rythme inférieur aux attentes du fait de la dégradation de l'environnement extérieur. Le commerce extérieur a été moins porteur du fait du ralentissement de la demande extérieure.

Pour l'année 2014, le taux de croissance devrait se situer autour de 1,3%. Néanmoins, les effets de la crise sont loin d'être effacés. En effet, entre fin 2007 et mi 2013, le PIB a reculé de 7,4% et l'emploi de 18,3%. Le retour de la croissance en Espagne s'inscrit dans un environnement européen dégradé avec une croissance de 0,1% pour le 3^{ème} trimestre faisant suite à une croissance nulle du deuxième trimestre.

Pour la fin de l'année, l'Espagne devra faire face au ralentissement du commerce extérieur. Les exportations vers l'Amérique Latine (qui pèsent 7% du total) sont en nette baisse tout comme celles vers la Russie et les PECO (7%) ainsi que celles vers la Chine. Avec la faible croissance de la zone euro, les exportations espagnoles vers les pays membres reculent également.

Le retour de la croissance repose également sur la reprise de la consommation qui avait été mise à mal par les plans d'assainissement. Le surcroît de consommation s'est accompagné d'une baisse de 1,5 point du taux d'épargne qui est revenu à 9,5 % du revenu disponible brut en deçà de sa moyenne historique.

Si l'amélioration du marché de l'emploi s'interrompt, la consommation pourrait s'essouffler. De ce fait, les experts s'attendent à un ralentissement de la croissance. Le taux de croissance pourrait ne pas dépasser 1,6 % contre 2 % espéré en 2015. L'inflation devrait se situer, par ailleurs, autour de 0 %.

Au niveau budgétaire, l'Espagne devrait faire mieux en 2015 que la France avec un déficit prévisionnel de 4,2 % contre 5,5 % en 2014. La réduction prévue de 1,3 point du solde budgétaire provient d'un resserrement structurel de 0,2 point et d'une amélioration cyclique de 1,1 point. Une moindre croissance devrait rendre difficile la réalisation de cet objectif.

LE COIN DES TENDANCES

Aéronautique,, un secteur en plein envol vers des sommets inconnus

En Chine, dans les prochaines années, les besoins en avion s'élèveraient à plus de 13 000. A l'échelle mondiale, selon les constructeurs, les commandes pourraient

atteindre 40 000 d'ici 2032. Cette progression exponentielle s'explique par le décollage économique des pays émergents et surtout par l'avènement d'une large classe moyenne.

Après avoir été un porte-avion industriel la Chine a entamé sa mue économique avec le développement d'une société de services et de consommation. Les services représentent déjà plus de 50 % du PIB chinois. Or, une société de consommation est une société d'échanges et de loisirs. Avec 1,3 milliard d'habitants, avec une classe moyenne de plus de 300 millions d'habitants, l'aviation dans un pays au territoire immense est incontournable. En 2010, 560 millions de Chinois devraient appartenir à la classe moyenne.

Au niveau mondial, les classes moyennes rassemblent déjà 2 milliards de personnes. Elles devraient concerner 3,2 milliards en 2020 et 4,9 milliards en 2030. Les classes moyennes proviendront à 66 % de l'Asie contre 28 % actuellement.

Le développement des classes moyennes a pour conséquence une augmentation du nombre de touristes. 1,087 milliard de touristes internationaux ont voyagé en 2013 soit 5% de plus qu'en 2012. Pour 2013, selon les prévisions, 1,8 milliard de touristes internationaux sont attendus. La plus forte croissance du nombre de touristes internationaux est enregistrée, sans surprise, en Chine.

Le tourisme dans le monde représente 9 % du PIB, 6 % des exportations mondiales et 29% des exportations de service. L'Europe est de loin la première destination mondiale avec 563 millions de touristes.

Les 8 tendances numériques d'aujourd'hui et de demain

Le recours à l'Open Innovation par les grandes entreprises devrait s'accroître. Dans le sillage de l'open data, la mutualisation devrait également concerner l'innovation non pas au nom de l'altruisme mais afin de diminuer les coûts de développement. Il est fort probable que les grands groupes, sous réserve de respecter les règles liées au droit de la concurrence, puissent accepter une ouverture plus rapide des brevets ou la mise en commun des données.

L'objet devient avant tout un service. Avec la multiplication des objets connectés, ce qui compte de plus en plus, c'est la qualité des services associés. Ces services offrent l'avantage de pouvoir lier sur une longue période le consommateur aux fournisseurs et de le rendre ainsi plus captif. Les objets connectés permettent de récupérer des données comportementales servant de base à l'établissement de nouveaux produits et permettant de flécher le client. La question du respect de la vie privée risque rapidement de se poser.

L'automatisation des analyses prédictives sera au cœur des stratégies des entreprises afin de conquérir de nouveaux clients, d'anticiper certaines failles techniques, pour adapter une tarification ou pour lutter contre les fraudes... Les assureurs, les réassureurs, les banques, la téléphonie, les S2I... recourent de plus en plus à des techniques de compréhension des comportements par l'agglomération et l'analyse automatique de données.

La virtualisation des services exige de plus en plus une personnalisation. Le client demandera d'être traité individuellement même sur Internet. Il demande de pouvoir tester les produits en amont et de trouver rapidement un correspondant compétent. La logistique des nouvelles pratiques sera de plus en plus complexe et reliée à l'analyse comportementale.

Le secteur bancaire et celui de l'assurance devrait profondément évoluer dans les prochaines années. Le développement du paiement à distance modifiera les rapports des consommateurs avec leurs banques. Les opérateurs de téléphone deviennent des intermédiaires et disposent de données importantes sur les habitudes de consommation de leurs clients. Des sociétés en agrégeant les données bancaires et celles liées à nos actes de consommation tout en prenant en compte notre profil psychologique créent des plateformes qui s'intercaleront entre nous et les banques ou les compagnies d'assurances afin de faciliter la gestion de nos finances. Les banques, qui ont connu une expansion depuis trente ans, pourraient voir leur modèle remis en cause d'autant plus qu'à la différence des compagnies d'assurance elles sont moins habituées à travailler en partenariat et avoir à une distribution multicanal.

Parmi les autres nouveautés financières, il faut également évoquer le développement du crowdfunding qui crée un nouvel espace de financement entre les marchés financiers et les banques.

Les clients demandent de plus en plus d'immédiateté ce qui impose aux entreprises de modifier leur mode d'organisation. Les commerciaux doivent pouvoir répondre en temps réel aux demandes. Ils doivent donc être connectés, mobiles et en capacité de décider ce qui suppose qu'ils soient dotés d'application très fonctionnelle. Le marché des logiciels d'aide à la vente et d'assistance ne connaît pas la crise.

La grande distribution aux Etats-Unis s'est emparée de la fabrication personnalisée d'objets via les imprimantes 3 D. Le marché est encore balbutiant en Europe mais devrait se développer d'ici 2020.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

La semaine sera marquée par la publication des résultats économiques dont le taux de croissance de la France et de l'Allemagne .

Lundi 10 novembre

En Chine sera connu l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre. Le taux d'inflation ne serait que de 0,1 % après 0,5 % au mois de septembre. Sur une base annuelle, le taux d'inflation serait de 1,6 %. A noter que sera publié le volume des nouveaux prêts qui serait en forte baisse pour le mois d'octobre.

En Italie, sera connue la production industrielle du mois de septembre. Au mois d'août, elle avait augmenté de 0,3 %.

Pour la zone euro, sera publié l'indice de confiance des consommateurs (SENTIX) pour le mois de novembre. Cet indicateur était en fort recul en octobre

Au Japon, seront connus les résultats de la balance commerciale du mois de septembre. Il sera intéressant de regarder l'évolution des exportations qui étaient en recul ces derniers mois.

Mardi 11 novembre

Au Japon, il sera utile d'étudier l'indice de confiance des consommateurs pour le mois de novembre, indice qui depuis la hausse de la TVA est en-dessous de sa moyenne.

Aux Etats-Unis, il faudra regarder l'indice de l'optimisme des affaires pour apprécier la vitalité de la reprise.

Mercredi 12 novembre

Au Royaume-Uni, seront publiés les résultats du chômage du mois d'octobre ainsi que l'évolution des salaires. Le nombre de demandeurs d'emploi devrait reculer légèrement avec un taux de chômage qui pourrait descendre en-dessous de la barre des 6 %.

Pour la zone euro, sera connue la production industrielle du mois de septembre qui a dû enregistrer une hausse de 1 % compensant, en partie, le recul de 1,8% du mois d'août.

Jeudi 13 novembre

Au Japon sera rendue publique la production industrielle du mois de septembre qui avait diminué de 1,9 % au mois d'août. Une hausse est attendue du fait d'une amélioration des exportations.

En Chine, il faudra surveiller les résultats de la production industrielle du mois d'octobre. Une hausse de 8 % comme en septembre est attendue.

En Allemagne sera publié le taux d'inflation du mois d'octobre.

En France, sera également rendu public le taux d'inflation. L'indice des prix devrait être stable avec une légère remontée du taux annuel à 0,4 %.

En Espagne et en Italie seront également communiqués les indices des prix d'octobre.

La Banque Centrale Européenne publiera son rapport mensuel.

Vendredi 14 novembre

Le taux de croissance pour le 3^{ème} trimestre sera rendu public pour **la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal**. Ce taux sera, de ce fait, connu pour l'ensemble de la zone euro. Pour cette dernière une hausse de 0,1 % est attendue.

Bruxelles communiquera le taux d'inflation du mois d'octobre.

Pour **les Etats-Unis** seront connus les résultats des ventes de détail du mois d'octobre qui ont dû progresser de 0,2 %.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata et d'O2P Conseil.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Olivia Penichou, Shahina Akbaraly, Valérian Denis et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Pour tout renseignement, contacter Shahina Akbaraly : contact@o2p-conseil.com

Sites Internet : www.loreello.fr / www.O2P-conseil.com

Adresse de facturation (si différente)

Organisme: -----
Service: -----
Adresse:-----

Tél.: ----- Fax: -----
Email de facturation: -----
N° de TVA intracommunautaire: -----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

RIB : 30004 01497 00010186836 27
IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627
BIC : BNPAFRPPNIC

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : contact@o2p-conseil.com
- Adresse : LORELLO ECODATA – 44, rue de Fleurus – 75006 Paris